



Direction  
Départementale des  
Territoires  
  
de l'Ariège



**COPIL Ariège**

**Plan de Rénovation  
Énergétique du Bâtiment**

**Lundi 12/11/2018**

Objet et bilan du

**PROGRAMME  
« HABITER MIEUX »**

en faveur de la réhabilitation énergétique  
des logements privés





## PROGRAMME « HABITER MIEUX »

**s'inscrit dans les priorités du plan climat et  
du plan de rénovation énergétique**

**avec un objectif ambitieux de 75000 logements /an**





## PROGRAMME « HABITER MIEUX »

- Début en 2011
  - Signature de contrats locaux d'engagement de lutte contre la précarité énergétique
  - Objectifs:
    - × Repérage des ménages en situation de précarité énergétique
    - × Aide aux travaux
- 2013 : Mise en place des Points de Rénovation Info Service : PRIS > Aleda et Anah en Ariège
- Ce programme s'inscrit maintenant dans le dispositif FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique de l'Habitat ) mis en place en 2018





# PROGRAMME « HABITER MIEUX »

## Financements :

Primes mises en place par l'État  
reprises en 2018 par l'Anah,  
délivrées par l'Anah en sus de ses subventions  
propres  
pour la rénovation énergétique de l'habitat privé





# PROGRAMME « HABITER MIEUX »

## Cibles :

Cible initiale : les propriétaires occupants

Ouvert en 2013 aux propriétaires bailleurs,

en 2017 aux syndicats de copropriétaires

Programme Habiter Mieux « Sérénité »

En 2018, ajout du programme Habiter Mieux « Agilité »



# Les principes HM « Sérénité »

- Une prime complémentaire (jusqu'à 2000€) en sus de l'aide de l'Anah
- Un gain énergétique minimum
  - 25% pour les propriétaires occupants
  - 35% pour les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriétaires.
- Un accompagnement technique par un opérateur (mission AMO) pour un conseil technique et financier.
- Une réservation obligatoire des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) au bénéfice de l'Anah.



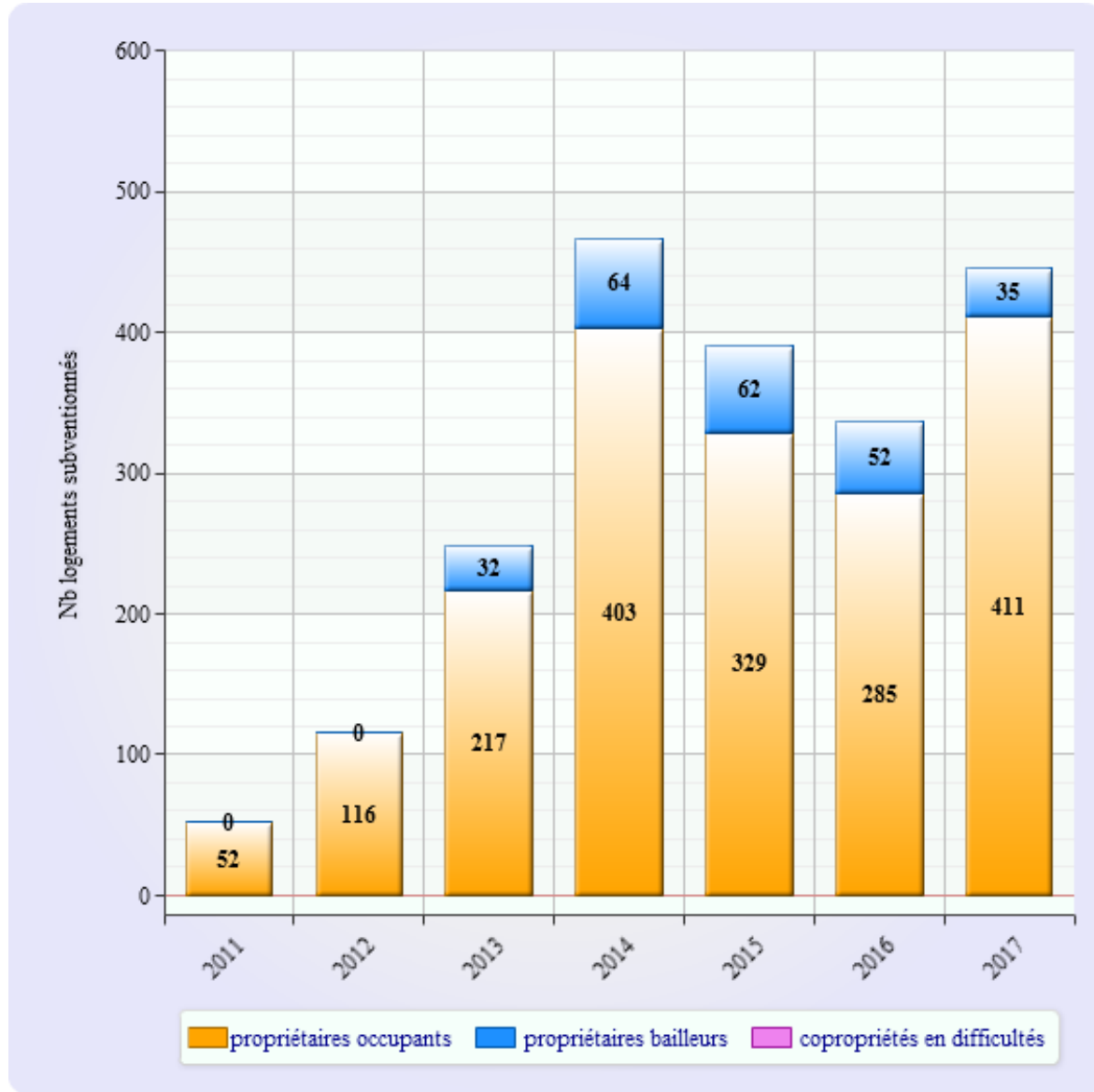


# Les évolutions « Habiter Mieux » 2018

- Création d'un régime « Habiter Mieux travaux simples » ou « Habiter Mieux Agilité »
  - Pour les propriétaires occupants (PO) en maison individuelle
  - Pour un seul type de travaux : isolation des murs ou isolation des combles en rampant ou changement de chaudière ou de système de chauffage
  - Obligation de recours à une entreprise RGE
  - Pas de récupération des CEE par l'Anah
  - Pas d'obligation d'accompagnement
    - => subvention (pas de prime)**
- Dématérialisation de tous les dossiers PO



# Bilan quantitatif depuis 2011



Fin octobre 2018

2163 logements PO

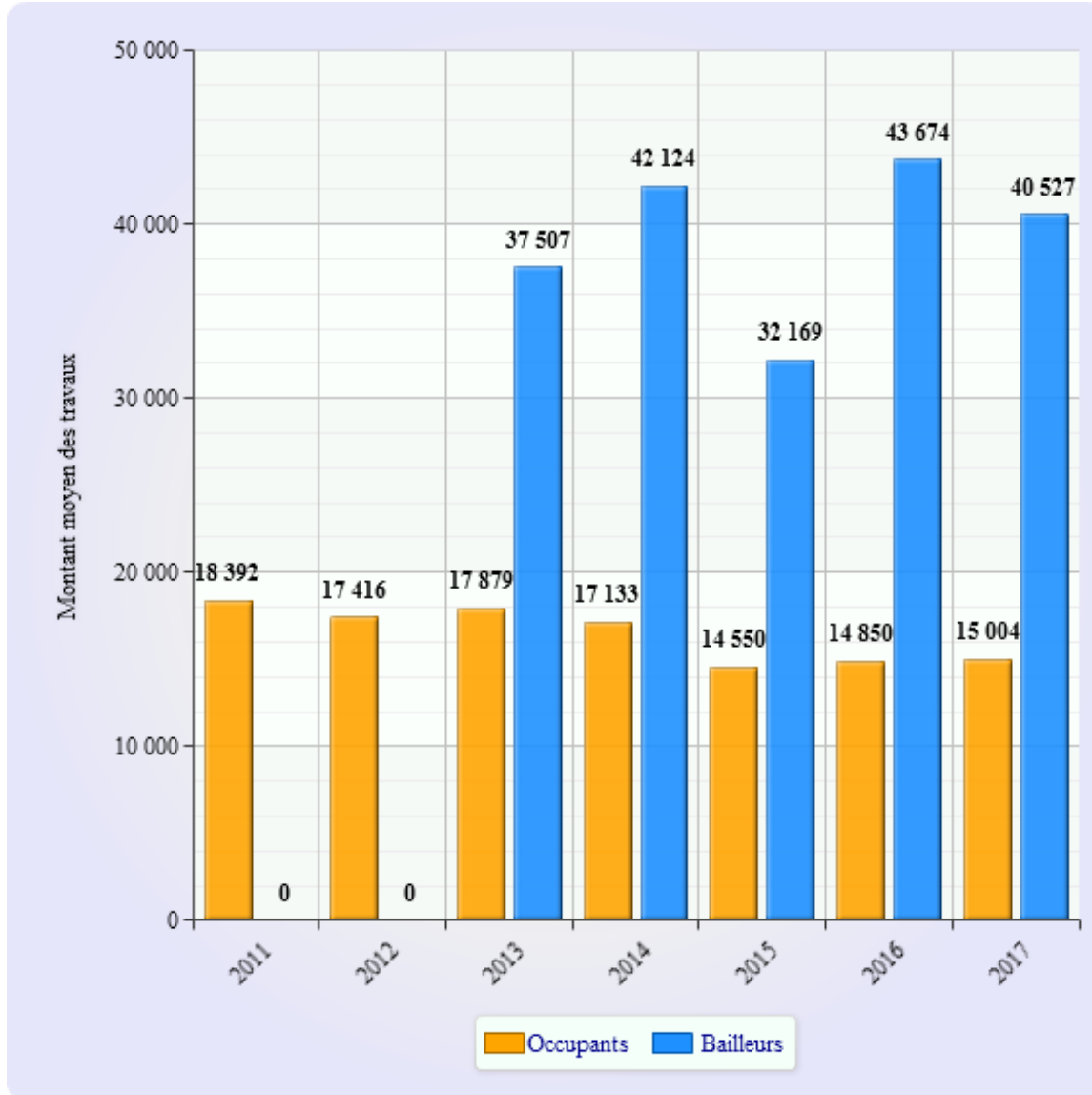
276 logements PB

ont été aidés sur le programme Habiter Mieux





# Bilan financier depuis 2011



Au total, depuis  
2011, 22,8 M€  
d'aides pour 44,8  
M€ de travaux  
Valeurs octobre 2018



# En 2018 (valeurs fin octobre)

- 381 dossiers engagés (446 en 2017)
  - 350 dossiers propriétaires occupants (411 en 2017)
    - 309 avec prime (HM Sérénité) (411 en 2017)
    - 41 en travaux simples (HM agilité)
  - 31 logements de propriétaires bailleurs (35 en 2017)
- 2,92 M€ d'aides de l'Anah (3,8 M€ en 2017)



Service en ligne

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

2° semestre 2018 vaste campagne de communication  
(télévision, presse...)



## HABITER MIEUX

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT : DEUX AIDES DE L'ANAH ADAPTÉES À VOS BESOINS



Rénovation énergétique,  
tout un programme d'aides

• **L'aide Habiter Mieux sérénité**, pouvant aller jusqu'à 12 000 €, permet de financer un bouquet complet de travaux de rénovation donnant lieu à un gain énergétique de 25 %.

• **L'aide Habiter Mieux agilité**, pouvant aller jusqu'à 10 000 €, a été conçue pour des travaux spécifiques et les cas d'urgence.

**Dans les deux cas, vous pouvez être accompagné(e) par un professionnel pendant toute la durée de votre projet.**



Vous êtes propriétaire occupant de votre logement, vous avez besoin de faire des travaux de rénovation énergétique, et vous n'avez pas beaucoup de moyens ? L'Agence nationale de l'habitat (Anah) a sans doute une solution pour vous aider financièrement, grâce à Habiter Mieux sérénité et Habiter Mieux agilité.

## Un grand jardin mais une maison mal isolée ?

Alexandra et Jérémie aimeraient pouvoir améliorer le confort énergétique de leur maison, humide et glaciale en hiver, et aussi voir diminuer leurs dépenses de chauffage qui pèsent lourd dans leur budget familial. Et puis, dans cette maison qu'ils ont achetée « dans son jus » il y a déjà plusieurs années, pas sûr que la chaudière, vétuste, passe un hiver de plus...

Louise vit seule dans une grande maison qu'elle a bien du mal à chauffer ! Bientôt à la retraite, elle aimerait se sentir mieux chez elle car elle prévoit d'y passer davantage de temps...

Seulement voilà, par où commencer ? Et comment faire pour avancer dans ses projets malgré un budget limité ?

Des travaux énergétiques sont nécessaires pour que vous retrouviez du confort thermique.

## Deux solutions :

• **Habiter Mieux sérénité**  
Soit l'aide adaptée s'il est nécessaire de faire plusieurs travaux en même temps.

• **Habiter Mieux agilité**  
Pour le financement d'un seul type de travaux : le changement de chaudière ou de type de chauffage, l'isolation des murs par l'intérieur ou l'extérieur, ou l'isolation des combles aménagés ou aménageables.

## Que faire ?

• **Étape n°1**  
Faire un état des lieux de votre logement, lister les besoins et les travaux les plus efficaces.

• **Étape n°2**  
À partir de cet état des lieux, concevoir un projet de travaux compatible avec votre budget.

• **Étape n°3**  
Contacter les entreprises pour établir les devis correspondants.

• **Étape n°4**  
Faire votre demande d'aide Habiter Mieux sérénité ou Habiter Mieux agilité selon votre projet, pour financer vos travaux.

## Être accompagné !

En plus de l'aide aux travaux, vous bénéficiez d'un accompagnement par un opérateur conseil, du début à la fin de votre projet.

## Quels financements ?

L'aide Habiter Mieux sérénité peut être d'un montant maximal compris entre 8 600 et 12 000 €, selon vos ressources. Quant à Habiter Mieux agilité, son montant maximal varie entre 7 000 et 10 000 €, selon vos ressources également.

## Comment faire ?

Vous pouvez faire vous-mêmes la demande d'aide qui correspond à votre projet de travaux, grâce au service en ligne de l'Anah : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr).



## BON À SAVOIR !

Les aides Habiter Mieux sérénité et agilité sont cumulables avec le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE) et, sous certaines conditions, avec l'Eco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ).

## Louise, bénéficiaire de l'aide Habiter Mieux sérénité

« J'ai d'autant moins hésité que les techniciens viennent à domicile et ne nous laissent pas monter seuls le dossier... Sur une facture totale de 17 000 € incluant une nouvelle chaudière, une nouvelle porte, des fenêtres à double vitrage avec des volets roulants et l'isolation d'une partie des combles, j'ai pu bénéficier d'une aide de 10 200 € pour une rénovation complète de mon pavillon. Et j'y ai gagné un confort de vie remarquable ! »

## Alexandra et Jérémie, bénéficiaires de l'aide Habiter Mieux agilité

« Après discussion avec le chauffagiste, nous avons décidé de remplacer notre chaudière. Nous avons fait notre demande d'aide Habiter Mieux agilité directement en ligne sur [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr). Résultat : 1 225 € de subventions, pour une facture globale de 3 500 €, une maison mieux chauffée, et des factures moins lourdes. »

## POUR FAIRE VOTRE DEMANDE D'AIDE HABITER MIEUX

Rendez-vous sur :



[monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)  
Une aide en ligne qui change tout !

FAIRE AVEC

Agence nationale de l'habitat



LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

Où se renseigner ?

0 808 800 700

Service gratuit + prix d'appel

ou [www.faire.fr](http://www.faire.fr)







Direction  
Départementale des  
Territoires  
  
de l'Ariège

**Merci de votre attention**

